



Considérations sur la démographie de Naveil aux XVII^e et XVIII^e siècles.

I. L'apport des registres paroissiaux

JEAN-JACQUES RENAULT

Si la présence humaine à Naveil remonte aux temps les plus anciens, ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle qu'on dispose d'informations nominatives sur les habitants. La tenue de registres paroissiaux, rendue obligatoire en 1539, n'a été pleinement respectée à Naveil qu'un siècle plus tard. Il faut donc attendre les années 1640 pour disposer de données qui permettent de mieux comprendre la vie de nos ancêtres sur ce territoire avant la Révolution.

Les registres de Naveil ont déjà été explorés par nos prédécesseurs¹. Pourquoi y revenir aujourd'hui ? L'intérêt d'une nouvelle étude est double : il réside dans les moyens nouveaux dont nous disposons pour l'exploitation statistique des données et dans le fait que les registres ont été dépouillés par l'association de généalogie de Naveil, travail exhaustif et considérable dont nous sommes désormais dispensés.

Ces registres offrent l'avantage de décrire une population homogène à plus d'un titre (même modes de vie, même religion, etc.), dans un cadre paroissial dont les limites n'ont pas varié, et de proposer de longues séries de données, relativement complètes. Cependant, il ne faut pas sous-estimer les limites de ces données dont on verra qu'elles sont parfois fragiles.

Pour réaliser cette étude, il a été nécessaire de convertir les tableaux, réalisés par l'association de généalogie, dans un format numérique compatible avec un traitement statistique. Cette conversion a été suivie de tests destinés à vérifier la solidité des données converties. C'est à cette occasion qu'on a décelé le décalage entre les différents exemplaires des registres, anomalie décrite ci-après dans la partie consacrée à la mortalité.

Constatant que les listes de l'association sont les plus riches, même si elles comportent des lacunes, et que les différences constatées ne modifient pas les tendances qu'on peut mettre en évidence, il a été décidé de réaliser l'étude à partir de ces listes. Ce choix comporte toutefois sa contrepartie : s'agissant de listes d'actes de baptêmes, de mariés et de sépultures, les analyses qui reposent sur le suivi d'un individu sont rendues impossibles, sauf à reprendre les enregistrements un à un, sachant qu'on en compte près de 17 800 entre 1639 et 1799. Ainsi on ne peut, par exemple, calculer le taux de fécondité ou l'espace intergénéral entre deux naissances. En dépit de ces limites, il nous a semblé que les tendances mises en évidence par un traitement statistique offraient un réel intérêt pour la connaissance de la paroisse.

Dans le présent article on se propose donc d'aborder quatre grandes questions : le dénombrement de la population de Naveil aux XVII^e et XVIII^e siècles et son

1. Voir en particulier les articles d'E. NOUEL, *BSAV* de 1887 (p. 243 et s.) et 1888 (p. 17 et s.).

évolution, la nuptialité, la natalité et la mortalité « ordinaire » et les corrélations entre elles. Une partie ultérieure traitera de la mortalité « extraordinaire » pendant les périodes de crise traversées par les Naveillois d'autrefois.

Combien d'habitants sous l'Ancien Régime ?

DÉNOMBRER LES PAROISSIENS

Les registres paroissiaux n'ont pas vocation à renseigner sur le nombre d'habitants, mais ils peuvent y contribuer, comme on va le voir. En tout état de cause, pour apprécier les tendances qui s'en dégagent il nous faut disposer de repères quantitatifs.

Or, le premier constat qui s'impose lorsqu'on se préoccupe d'étudier la démographie de la France sous l'Ancien Régime, *a fortiori* s'agissant d'une paroisse, est l'absence de dénombrement des habitants. Les recensements, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sont une pratique récente, apparue à la Révolution et développée à partir du XIX^e siècle. À Naveil, le premier dénombrement date de 1793. Rien de tel pour connaître précisément le nombre des paroissiens avant 1789.

Cette lacune a occupé les économistes et les historiens depuis le XVIII^e siècle, qui ont mis au point différentes méthodes pour estimer la population vivant sur un territoire. Les uns s'appuient sur les données fiscales disponibles : dénombrement des feux (foyers fiscaux), liste des personnes imposées au titre de la taille ou soumises à la gabelle. D'autres estiment la population à partir du nombre des naissances ou des communiant, d'autres à partir du nombre des décès. Pour Naveil, nous disposons de deux états de la population, l'un à partir du nombre de feux recensés en 1709, l'autre suite au recensement de population de 1793.

Dans le *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux* qu'il publie en 1709, Saugrain indique 251 feux pour la paroisse de Naveil, rattachée à l'élection de *Vandosme*². Ce nombre représente le nombre de foyers fiscaux recensés dans la paroisse et susceptibles d'acquitter l'impôt. On considère qu'il faut le multiplier par 4 pour obtenir la population correspondante, ce qui aboutit à 1 004 habitants³. Selon ce critère, et selon Saugrain, la paroisse de Naveil serait alors la deuxième paroisse la plus peuplée de l'élection de Vendôme, derrière Lunay (379 feux), si l'on exclut les villes de Vendôme et Montoire⁴. Les

paroisses voisines arrivent ensuite, avec Thoré (186 feux), Villiers (173), Villerable (103) et Marcilly (49). Ces indications doivent toutefois être accueillies avec prudence compte tenu des incertitudes, voire des erreurs, que comportent les enquêtes sur les feux⁵.

Le premier dénombrement officiel, réalisé en 1793, nous apprend que Naveil comptait 1050 habitants à cette date. Nous sommes donc dans le même ordre de grandeur de population à un peu plus de quarante ans d'écart. Cette proximité des nombres réduit l'incertitude, mais ne permet pas de conclure que l'estimation de 1709 reflète la réalité et que la population a augmenté de près de 50 individus dans l'intervalle. À cette date, Villiers arrivait en tête pour le nombre d'habitants (1 173), devant Thoré (794), Ternay (666), Villerable (430) et Marcilly (195).

Voyons donc en quoi les registres paroissiaux peuvent nous permettre de compléter notre connaissance du nombre de Naveillois. Une première méthode consiste à estimer la population à partir du nombre des baptêmes. On considère la naissance et le baptême comme deux événements interchangeable, compte tenu de leur proximité dans le temps autrefois (on baptisait le nouveau-né dans les 24 ou 48 heures suivant la naissance).

Cette méthode a fait couler beaucoup d'encre depuis qu'elle a été proposée au XVIII^e siècle. Elle consiste à appliquer un multiplicateur universel au nombre des baptêmes pour trouver le nombre approximatif d'habitants. Le multiplicateur le plus communément utilisé est 26 mais ce coefficient varie selon le type de paroisse (rurale ou urbaine, de plaine ou de bocage, etc.)⁶. La difficulté est donc de trouver le coefficient à appliquer à la paroisse de Naveil. Si nous utilisons les coefficients préconisés par l'INED pour certaines décennies du XVIII^e siècle, pour les appliquer au nombre moyen annuel des baptêmes de ces décennies, nous obtenons des résultats peu plausibles, allant de 1 148 habitants (1770-1779) à 1 210 (1740-1749) en passant par 1 170 (1780-1789)⁷.

S'il est difficile de juger pour les autres décennies, en revanche il est manifeste que le coefficient INED de 26, appliqué à la période 1780-1789, est surestimé dans le cas de Naveil et aboutit à une population bien supérieure à celle dénombrée réellement en 1793 (1 050 habitants). Ce dernier nombre, rapporté à un nombre annuel moyen de 45 baptêmes constatés dans les registres à cette date, indique un multiplicateur de 23,3⁸. Si l'on applique ce coefficient aux baptêmes des

5. DUPÂQUIER (J.), (*op. cit.*, p. 56), est très critique sur les nombres publiés par Saugrain pour chaque paroisse.

6. DUPÂQUIER (J.), (*op. cit.*, p. 58). Une étude a montré que ce coefficient peut aller de 20,84 (île de Ré) à 27,56 (généralité de Rouen).

7. Institut national d'études démographiques. DUPÂQUIER, *op. cit.* (p. 58, note 21 p. 95), présente les coefficients multiplicateurs appliqués au nombre des naissances, préconisés par l'INED, pour estimer la population selon les périodes : 25,2 pour la décennie 1740-1749, 24,7 pour la décennie 1750-1759, 25,6 pour la décennie 1760-1769, 26,7 pour la décennie 1770-1779 et 26 pour la décennie 1780-1789.

8. Fait intéressant, qui conforte notre démarche, si l'on compare la population estimée à partir du nombre de feux en 1709 et le nombre des

2. SAUGRAIN (C.), *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux...* (t. 1^{er}), Paris, 1709.

3. DUPÂQUIER (J.), *Histoire de la population française*, t. 2, *De la Renaissance à 1789*, PUF, 1995 (p. 55).

4. Saugrain mentionne une paroisse dénommée Ruilly, avec 299 feux, qui viendrait donc en deuxième rang, mais qui ne correspond à aucune paroisse connue de l'élection de Vendôme. Il s'agit peut-être d'une erreur de transcription des données remontées par l'intendant de l'Orléanais.

	Enquête feux	Estimé à partir des baptêmes	Estimé à partir des communiant	Recensement
1709	1004			
1723			1255	
1740-1749		1118		
1750-1759		1095		
1760-1769		1165		
1770-1779		1002		
1780-1789		1050		
1793				1050

Fig. 2 : Récapitulation du nombre d'habitants selon les sources.

nombres d'habitants obtenus grâce à ces différentes sources aboutissent au tableau qui suit (fig. 2).

Peut-on raisonner de même pour estimer la population au XVII^e siècle ? La question qui se pose alors est celle du multiplicateur à appliquer au nombre des naissances. Rien ne permet de penser que celui identifié pour la seconde moitié du XVIII^e siècle (23,3) reste valable pour le XVII^e. Nous ne disposons pas non plus de dénombrement qui permette de l'étalonner. La démarche reste donc hasardeuse. Si, à défaut de coefficient spécifique, nous appliquons le multiplicateur universel de 26 à la moyenne annuelle des naissances de 1650 à 1699 (43), nous aboutissons à une estimation de 1 118 habitants à la fin du XVII^e siècle, nombre identique à celui trouvé pour la décennie 1740-1749 plus haut. Le résultat est plausible mais demanderait à être confirmé.

MESURER L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Estimer le nombre d'habitants n'est pas tâche aisée, cerner l'évolution de ce nombre sur 150 ans est encore plus délicat. Pour mesurer l'évolution de population entre 1640 et 1789, on peut continuer à faire confiance à l'estimation fondée sur le nombre des baptêmes et observer comment ce critère a évolué mais on peut aussi partir des données connues sur la démographie du Vendômois et les comparer à celles tirées des registres de Naveil.

À partir du nombre moyen des baptêmes par période de trente ans (pour lisser les séries) et d'un indice 100 correspondant à ce nombre moyen pour le XVII^e siècle,

on obtient la progression indiciaire suivante : 100 pour 1640-1669, 98 pour 1670-1699, 116 pour 1700-1729, 120 pour 1730-1759 et 102 pour 1760-1789. Le niveau d'arrivée, à la veille de la Révolution, est quasiment identique à celui de départ après une élévation de population autour des années 1730. L'amplitude des variations, à supposer que celle du nombre des baptêmes reflète celle de la population, est assez forte puisqu'elle dépasserait 20 %. À titre indicatif, si l'on rapporte l'effectif issu des feux en 1709 (1004) à celui du dénombrement de 1793 (1050), la progression est de 4,6 %, mais avec des périodes inégales : 30 ans dans un cas, 84 dans l'autre. Autre indication : si nous raisonnons sur des périodes de 50 ans et non plus de 30 ans, la progression entre 1650-1699 et 1750-1799 est de 6 %.

Une autre approche de cette évolution consiste à comparer les données de Naveil avec l'évolution de la population du Vendômois rural dont les mouvements sont mesurés à partir d'un indice 100 correspondant à l'année 1685¹³. Les résultats sont alors les suivants (fig. 3).

La paroisse de Naveil et le Vendômois ont en commun un accroissement de population qui culmine en 1735. Par contre, Naveil ne descend jamais au dessous de l'indice 100 pendant toute la période 1665-1789, notamment en 1713 et 1741, moments où le Vendômois connaît des périodes difficiles. Naveil semble illustrer le dynamisme démographique des paroisses de la vallée du Loir en aval de Vendôme, en particulier dans celles à caractère viticole marqué. La question impossible à trancher est celle de savoir jusqu'où ce dynamisme a porté l'effectif réel des paroissiens en 1735. Si l'on se fie à nos estimations précédentes, cette année 1735 se situe entre la valeur estimée pour 1723 (1 255) et celle de 1740-49 (1 118), ce qui reste assez cohérent.

Quittant un instant les registres paroissiaux, examinons à travers les données de 1709 et de 1793 comment se situait la paroisse de Naveil en densité de population (fig. 4).

Naveil, qui était la paroisse la plus densément peuplée en 1709, est dépassée par Villiers en 1793. Mais la progression de Villiers est telle qu'il faut s'interroger sur la fiabilité du nombre de feux relevé pour cette paroisse en 1709 (173 contre 251 pour Naveil). Il est probable que la densité de Villiers était déjà supérieure à celle de Naveil en 1709. Quoi qu'il en soit, Naveil reste une paroisse plutôt dense, près de trois fois

	1665	1685	1713	1726	1735	1741	1768	1789
Vendômois	94	100	91	98,5	102	91,5	96	103,5
Naveil	123	100	125	150	195	129	131	110

Fig. 3 : Évolution comparée de la population de Naveil et du Vendômois.

13. VASSORT (J.), *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*. L'auteur s'appuie sur des sources paroissiales pour estimer la population à certaines dates et sur le rôle des

tailles pour 1789. Nous avons repris ces mêmes dates et estimé la population à partir du nombre moyen de baptêmes des 5 années entourant chaque date (ex. 1663-1667 pour l'année 1665).

	Vendômois rural	Naveil	Thoré	Villiers	Villerable	Marcilly	Ternay
km ²		13,28	10,78	10	16,81	6,39	14,38
Densité 1709 (feux)	6,5	18,9	17,3	17,3	6,1	7,7	9
Densité 1793 (habitants)	34	79,1	73,7	117,3	25,6	30,5	46,3

Fig. 4 : Densité de population comparée de Naveil et d'autres paroisses.

plus que la moyenne du Vendômois rural. Elle se situe dans le haut de la fourchette des densités des paroisses situées en aval de Vendôme, de 10 à 20 feux par km² en 1709. Avec Thoré et Villiers, elle appartient aux paroisses qui se détachent nettement des autres dans cette partie du Vendômois pour la densité de leur population. Rien d'étonnant quand on se souvient qu'elles sont toutes les trois des paroisses de vallée.

Nuptialité

COMBIEN DE MARIAGES ?

Le mariage est le seul des trois actes (baptême, mariage, sépulture) que l'individu peut décider. D'autre part, dans une paroisse où quasiment tous les paroissiens sont catholiques, les registres reflètent la totalité de la population. L'exploitation des données nous renseigne donc sur les comportements dans la paroisse en matière de nuptialité.

Les registres comportent quelques lacunes : elles concernent les années 1630-1639, 1665-1667 et 1675 pour les mariages. Elles n'altèrent pas les constats qu'on peut faire ni les conclusions qu'on peut tirer de l'analyse des données¹⁴. Les premiers enregistrements figurant dans les registres de Naveil concernent le mariage de Jehan Porvandi et Marie Alée, le 29 avril 1630, le baptême de l'enfant Claude Guiot, le 5 août 1639 et la sépulture de l'enfant Pierre Duvigneau, le 5 août 1639 également (fig. 5)¹⁵. Il faut attendre les années 1640 pour disposer de séries ininterrompues utilisables.

Le nombre total de mariés enregistrés depuis le début est de 1 470 pour le XVII^e siècle et 2 616 pour le XVIII^e siècle (respectivement 735 et 1 308 mariages). Le nombre annuel moyen de mariés est comparable

14. Les mariages contractés en 1799 manquent dans le registre d'état civil et donc dans les tableaux, source des données. Nous avons donc cherché à les compléter sur ce point particulier. La table décennale aux archives recense 7 mariages, enregistrés selon les dates du calendrier républicain, qui renvoient à l'année 1799 du calendrier grégorien, soit 14 mariés. Ce nombre a été pris en compte afin de permettre des comparaisons entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. En outre, les registres comportent des doubles enregistrements pour 23 mariages inscrits en 1793 (46 mariés). Le total des mariés de cette année-là a donc été ramené de 120 à 74.

15. Il s'agit d'un enregistrement isolé ; les suivants concernent l'année 1635 puis l'année 1639, période à laquelle commence véritablement l'enregistrement suivi.

d'un siècle à l'autre (25 pour le XVII^e, 26 pour le XVIII^e).

L'approche globale dissimule cependant des variations importantes d'une année à l'autre. Les écarts sont moins importants au XVII^e siècle (écart type 13) qu'au XVIII^e siècle (plus de 14) et, de fait, la fourchette va de 6 à 74 mariés par an dans le premier cas et de 2 à 64 par an dans le deuxième cas.

Pour essayer de cerner des tendances à long terme, il faut donc raisonner sur des périodes plus larges. Les moyennes décennales aboutissent à la courbe suivante (fig. 6).

Si l'on prend la moyenne de 25 (moyenne au XVII^e siècle) pour base de comparaison, l'évolution fait apparaître des périodes fastes (décennies 1640, 1670, 1720 et 1790) et des périodes difficiles (décennies 1650, 1690 et 1770). Le mariage résultant d'un choix des individus, comme on l'a rappelé, nous verrons en étudiant les crises démographiques quelles peuvent être les explications de ces variations.

Pour comparer l'évolution d'un siècle à l'autre il faut évidemment considérer des périodes similaires. Ainsi, si l'on compare 1650-1699 (1 214 mariés) et 1750-1799 (1 342 mariés) on constate que le nombre des mariés progresse de plus de 10 %, en un siècle. Ce mouvement traduit plus un accroissement de population qu'une pratique différente à l'égard du mariage.

VARIATION SAISONNIÈRE DES MARIAGES

Pour comparer la nuptialité d'un mois sur l'autre, il faut lisser les données afin de ramener tous les mois à une durée uniforme de 30 jours. Les courbes des mariages au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, très proches, traduisent une permanence dans les pratiques et font ressortir une prédominance des mois de février, juillet et novembre pour se marier (fig. 7). Cette particularité trouve son explication d'une part dans le calendrier religieux, d'autre part dans celui des gros travaux. Les mariages sont en effet interdits par la religion pendant le carême et l'aveut. Le pic de février traduit donc le choix de se marier avant le carême et celui de novembre celui de se marier avant l'aveut. En revanche, le pic de juillet traduit le souci de composer avec les grands travaux dans les champs : les mariages sont plutôt contractés dans la seconde quinzaine de juillet,

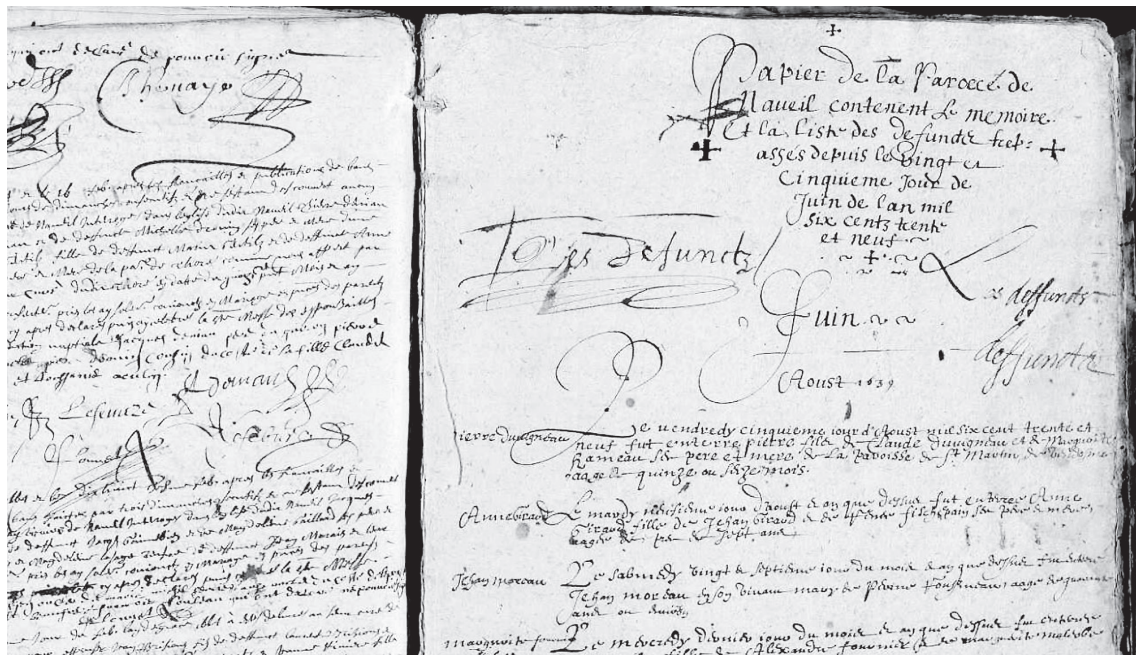


Fig. 5 : Première page du registre paroissial de Naveil pour l'année 1639.

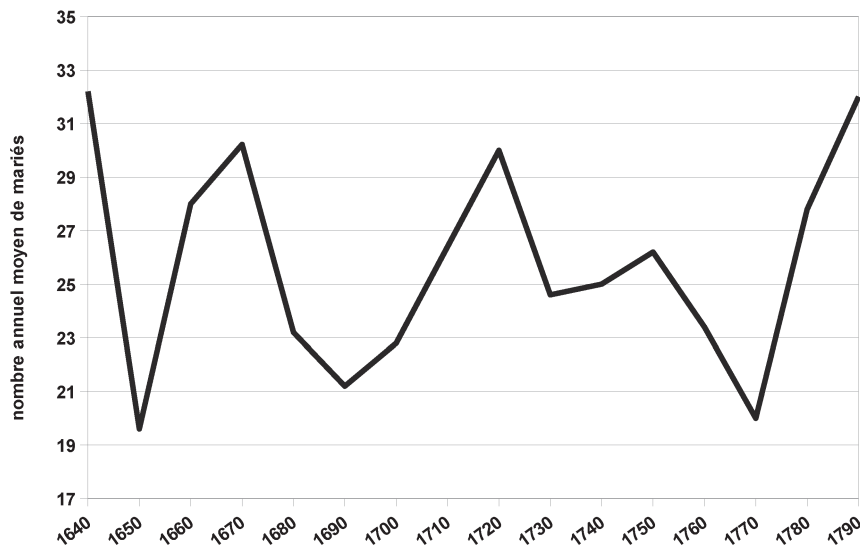


Fig. 6 : Évolution de la moyenne décennale des mariages aux XVII^e et XVIII^e siècles.

lorsque l'essentiel de la moisson est terminé. En mai et juin, les foins mobilisent l'attention et d'août à octobre c'est la vigne, ce qui explique à notre avis le faible nombre de mariages à ces périodes de l'année.

Cette répartition mensuelle des mariages à Naveil constitue une particularité. La situation est inverse de celle des zones rurales du royaume au XVII^e siècle et en particulier de celles de la région Centre-Loire. Dupâquier compare la répartition saisonnière des mariages en distinguant une période froide (novembre-février) et une période chaude (avril-juillet) et constate une nette prédominance des mariages en

période froide tant au niveau national qu'en région Centre-Loire (56 % dans les deux cas contre 44 % pour la période chaude) avec, au surplus, un renforcement de cette tendance au fil du temps¹⁶. À Naveil, le phénomène est d'abord inverse (la période froide ne représente que 45 % au XVII^e siècle) puis la paroisse s'aligne sur le royaume (55 % au XVIII^e siècle). À Naveil on se mariait donc plutôt à la belle saison au départ avant d'opter pour la saison froide, sans qu'une explication des pratiques n'émerge.

16. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 296 et 297.

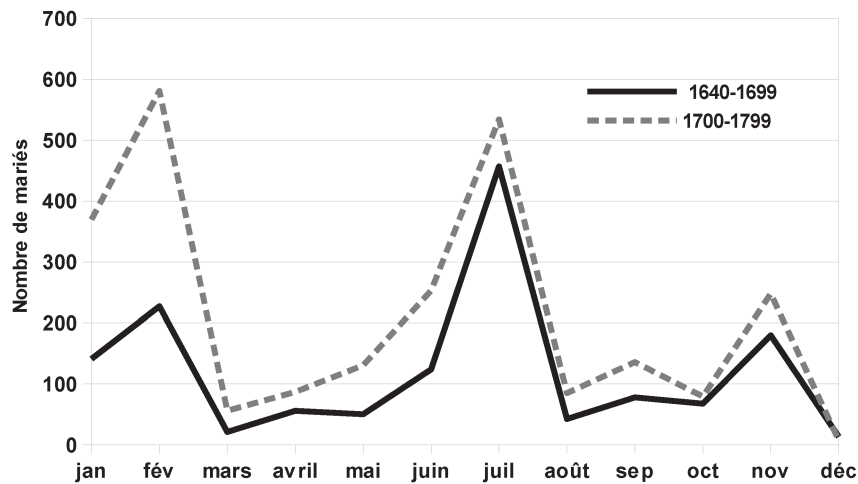


Fig. 7 : Variation saisonnière des mariages aux XVII^e et XVIII^e siècles.



Fig. 8 : Retable de l'église de Naveil, XVIII^e siècle.

Pour le reste, Naveil obéit au schéma général avec son pic marqué en février, mois en tête dans la quasi-totalité des régions rurales à cette époque. Le pic relatif de novembre est également une constante des zones rurales à laquelle Naveil n'échappe pas. On est original, mais dans certaines limites (fig. 8).

Natalité

COMBIEN DE NAISSANCES ?

Commençons par estimer quel pouvait être le taux de natalité à Naveil sous l'Ancien Régime. À titre de comparaison, le taux actuel en France est un peu supérieur à 12 ‰.

En 1709, le nombre de baptêmes est de 53, ce qui, rapporté à la population estimée à cette date, aboutit à un taux de natalité supérieur à 53 ‰. En 1793, les 35 baptêmes rapportés à une population dénombrée de 1050 habitants aboutissent un taux de 33 ‰. Si l'on prend en considération la moyenne du nombre des baptêmes au cours des cinq années entourant 1793 (1791-1795) on obtient un taux de 40 ‰. Si on calcule ce taux par rapport au nombre annuel moyen des baptêmes (50) on arrive à plus de 47 ‰ pour la période 1700-1799. Dans tous les cas, et quelle que soit la marge d'incertitude, on peut considérer que le taux de natalité au XVIII^e siècle était trois ou quatre fois supérieur au taux actuel. Cela ne signifie pas que les Naveillois vivaient dans des familles nombreuses car la mortalité infantile se chargeait d'éclaircir les rangs.



Fig. 9 : Évolution de la moyenne décennale des baptêmes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Pour le XVII^e siècle, estimer un taux de natalité est impossible en raison des trop grandes incertitudes qui planent sur le dénombrement de population.

Comme pour les mariages, il faut comparer des périodes similaires pour mesurer l'évolution des baptêmes d'un siècle à l'autre. Comme on l'a vu lors de notre tentative de mesurer l'évolution de la population à partir du mouvement des naissances, lorsqu'on compare 1650-1699 (2054 baptêmes) et 1750-1799 (2269) en apportant les corrections correspondant aux lacunes de 1659 et 1675 (2140 baptêmes en données corrigées au lieu de 2054), on constate une évolution de 6 % environ.

Le nombre annuel des baptêmes connaissait également de fortes variations. Si la moyenne annuelle est de 43 au XVII^e siècle et de 50 au XVIII^e siècle, ce nombre varie dans une fourchette de 17 (1662) à 70 (1641) dans le premier cas et de 23 (1710) à 83 (1721) dans le second. L'écart type est de 11 puis de 12 pour chacun des deux siècles. Ces variations fréquentes sont sans relation avec celles des mariages d'une année sur l'autre, car le poids des naissances issues des nouveaux couples est trop faible pour infléchir la courbe annuelle des naissances¹⁷.

L'évolution du nombre des baptêmes à long terme peut, comme pour les mariages, être appréhendée en comparant les décennies entre elles.

Ce graphique (fig. 9) fait ressortir les tendances à la hausse ou à la baisse sur de longues périodes. Le nombre moyen augmente jusqu'à un pic au cours de la décennie 1730 pour redescendre ensuite avec un niveau en fin de siècle inférieur à celui de la décennie 1640.

Examinons maintenant comment se répartissent les naissances entre garçons et filles au cours de ces deux périodes symétriques que sont 1650-99 et 1750-1799 (fig. 10).

	1650-1699 nombre	%	1750-1799 nombre	%
Sexe inconnu	50		49	
F	1026	51,2	1084	48,8
M	976	48,8	1136	51,2

Fig. 10 : Répartition des naissances par sexe.

La part des filles baisse d'un siècle à l'autre. Le poids des filles et des garçons dans le nombre des baptêmes s'inverse en l'espace d'un siècle. Cette tendance doit être conservée en mémoire lorsqu'on étudie la mortalité. Si la mortalité féminine fléchit légèrement au XVIII^e siècle, comme on le verra plus loin, c'est pour partie en raison de la diminution du poids relatif des femmes dans la population.

VARIATION SAISONNIÈRE DES NAISSANCES ET DES CONCEPTIONS

Pour neutraliser l'effet induit par le nombre variable de jours dans un mois, il faut corriger les données mensuelles. Pour cela, on transforme les totaux mensuels en nombres journaliers et on attribue au nombre moyen l'indice 100. Cette méthode permet de comparer des populations de taille différente, en l'occurrence les données de Naveil avec celles de la France rurale (fig. 11)¹⁸.

Le creux des naissances, en été, interroge à plusieurs titres. D'abord s'il est le résultat d'un choix, il est défavorable aux enfants car il les fait naître principalement à la mauvaise saison, période où les risques sont maximaux. En revanche, il traduirait dans ce cas le souci d'accoucher en dehors des périodes des grands travaux, ce qui laisserait alors entrevoir une relative maîtrise de la contraception. Si cette périodisation n'est pas le

17. Cette absence de corrélation instantanée ressort parfaitement lorsqu'on superpose la courbe des mariages et celle des baptêmes ou, mieux, celle des conceptions, quelle que soit la période considérée. La place manque ici pour en faire la démonstration.

18. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, note 86, p. 410.

résultat d'un choix, il faudrait alors chercher une explication dans un cycle naturel de reproduction qui aboutit à ce résultat. Cela incite à examiner les variations saisonnières des conceptions. Comme pour celles concernant les baptêmes, on corrige les données concernant les conceptions afin de les comparer aux indices

de la France rurale aux mêmes périodes. Les données relatives aux conceptions sont obtenues en retirant 9 mois à la date de baptême (**fig. 12 et 13**).

L'amplitude des courbes est plus forte pour Naveil que pour l'ensemble de la France rurale dans les deux cas (**fig. 12 et fig. 13**) et les pics sont décalés : juin

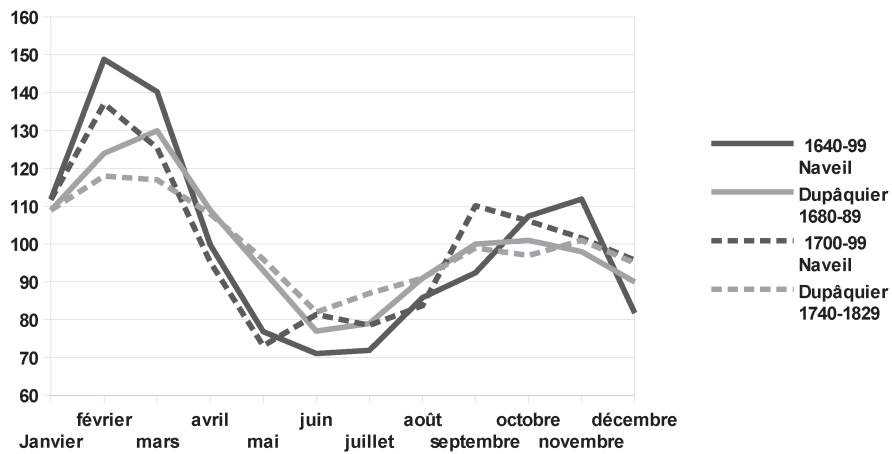


Fig. 11 : Variation saisonnière des naissances à Naveil et en France rurale (Dupâquier).

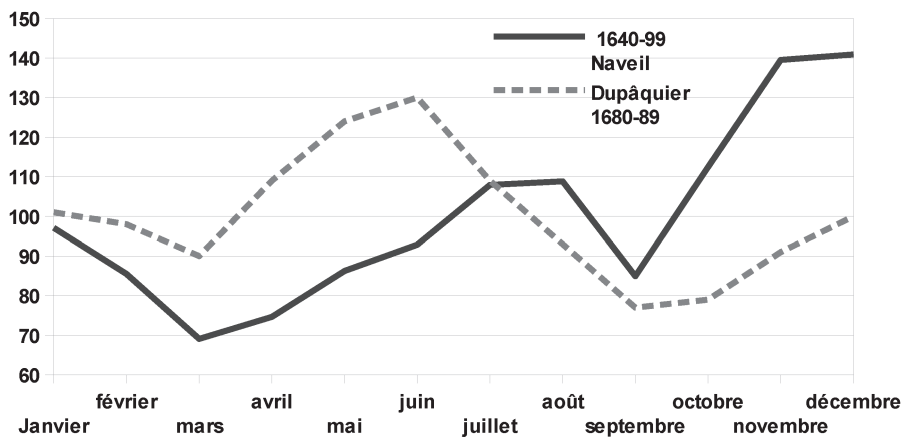


Fig. 12 : Variation saisonnière des conceptions à Naveil et en France rurale au XVII^e siècle.

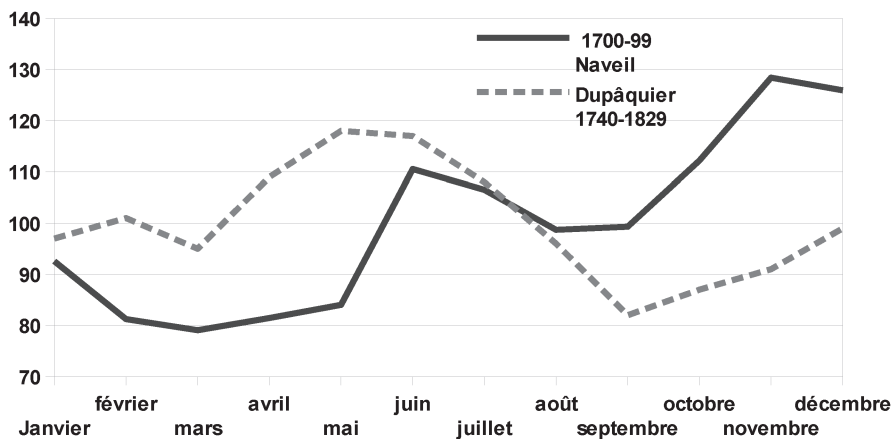


Fig. 13 : Variation saisonnière des conceptions à Naveil et en France rurale au XVIII^e siècle.

pour la France contre novembre-décembre pour Naveil au XVII^e siècle, mai pour la France contre novembre pour Naveil au XVIII^e siècle. Il n'existe pas de pic secondaire pour la France, alors qu'il y en a un pour Naveil en juillet-août au XVII^e siècle et en juin au XVIII^e siècle. À Naveil, on conçoit surtout en été et dans la deuxième moitié de l'automne.

Les différences entre Naveil et le reste de la France apportent un début de réponse à la question des causes de la périodisation des naissances. Il ne semble pas qu'elle résulte d'un cycle naturel sinon les courbes seraient très proches. Cette périodisation soulève donc la question de savoir s'il s'agit d'un vrai choix des parents de s'abstenir de procréer à certains moments de l'année. Si l'on examine le profil d'une année type, on constate globalement qu'elle débute par un niveau de conception faible qui progresse ensuite du printemps jusqu'à la fin de l'année et se situe à un niveau élevé principalement dans la seconde moitié de l'année. Faut-il mettre ce phénomène en relation avec la perspective des récoltes de mieux en mieux assurées à mesure que l'année s'avance ? En tout état de cause, la période de conception la plus forte coïncide avec celle des grands travaux alors qu'on aurait pu s'attendre à l'inverse. Elle accredit l'idée d'une contraception plus ou moins maîtrisée par les couples puisque les naissances ne semblent pas obéir à un rythme naturel (fig. 14).

Le rythme particulier observé à Naveil distingue en outre cette paroisse d'un certain nombre d'autres, notamment Ternay qui obéit au rythme national¹⁹. Pourquoi ces deux paroisses de la vallée viticole du Loir présentent-elles des profils différents ? Redoutable question à laquelle il est bien difficile de répondre. Par contre on observe, à Naveil comme au niveau national, un creux des conceptions au moment du carême, preuve que la religion imprime sa marque dans le comportement des Naveillois sous l'Ancien Régime²⁰.



Fig. 14 : Fonts baptismaux de l'église de Naveil.

19. LOISEL (J.-J.), « Quelques considérations sur les mouvements démographiques à Ternay (au XVIII^e s.) », BSAV, 1975, p. 56.

20. Le creux du carême est imputé aux interdits religieux par les uns, aux conséquences du jeûne par les autres (Cf. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 399).

Mortalité

UN SOUS ENREGISTREMENT DES DÉCÈS

Les registres des sépultures comportent des lacunes : elles concernent les années 1647-1652 et 1675. Mais ils présentent surtout une difficulté majeure lorsqu'on veut appréhender la mortalité réelle dans la paroisse : tous les décès n'ont pas été enregistrés. Les historiens de la démographie qui ont exploité des registres paroissiaux se sont heurtés à cette difficulté. Reste à cerner le phénomène dans les registres de Naveil.

Lorsqu'on calcule le solde cumulé des naissances et des décès entre 1639 et 1789 on aboutit à un gain théorique de population de 1 288 habitants en 150 ans, pour une paroisse comptant au départ autour de 1 000 habitants²¹. Pour qu'une telle progression soit plausible (on rappelle qu'on dénombre 1 050 habitants en 1793), il faudrait admettre que plus de 1 200 habitants ont quitté la paroisse dans l'intervalle. Naveil serait alors en totale incohérence avec les autres paroisses, avec le Vendômois et même avec les autres indicateurs de la paroisse que sont les mariages et les naissances. Force est donc d'admettre qu'il manque des décès dans les registres.

Ce sous-enregistrement est diffus, donc difficile à détecter lorsqu'on parcourt les totaux annuels de naissances et de décès. Les périodes où le solde des deux est fortement positif font penser davantage à un rattrapage des naissances, après une crise, qu'à un sous-enregistrement des décès. C'est donc plutôt dans les périodes à solde fortement négatif qu'il faut chercher les décès perdus.

En période de crise, par exemple 1662, l'enregistrement est en effet modifié : le curé se borne à dresser la liste des défunts par jour et par mois, sans autre indication, en particulier d'âge. Au total, entre 1640 et 1799, 13 % des décès ne mentionnent pas d'âge et 4 % mentionnent uniquement « enfant », c'est-à-dire que seuls 83 % des enregistrements sont complets. Or, ce type d'enregistrement incomplet se rencontre presque toujours en période de crise.

La tenue des registres est parfois perturbée au point que les deux exemplaires (aux Archives municipales et aux Archives départementales) comportent des différences, dans les deux sens : tantôt un enregistrement figure dans l'un mais pas dans l'autre, tantôt c'est l'inverse. La comparaison des exemplaires montre que, dans la hâte, le curé renseignait l'un des registres et oubliait de renseigner l'autre. On décèle ainsi des erreurs jusqu'à une période avancée dans le XVIII^e siècle²². Il faut donc se résoudre à l'idée que des sépultures n'ont jamais été enregistrées.

21. Pour obtenir le solde cumulé de 1 288, on compare le nombre des baptêmes et des sépultures et l'on attribue aux années manquantes la valeur moyenne du siècle (soit 45 sépultures pour chacune des années 1647-1652).

22. L'année 1752 illustre le propos. Le curé récapitule cette année-là 36 baptêmes. Or, il y a bien 36 enregistrements mais pour 37 enfants car, le 23 juin, il a baptisé 2 jumelles. Il écrit à la fin du registre « 5 grands enterrements et 13 enterrements d'enfants » ; le total n'est pas indiqué

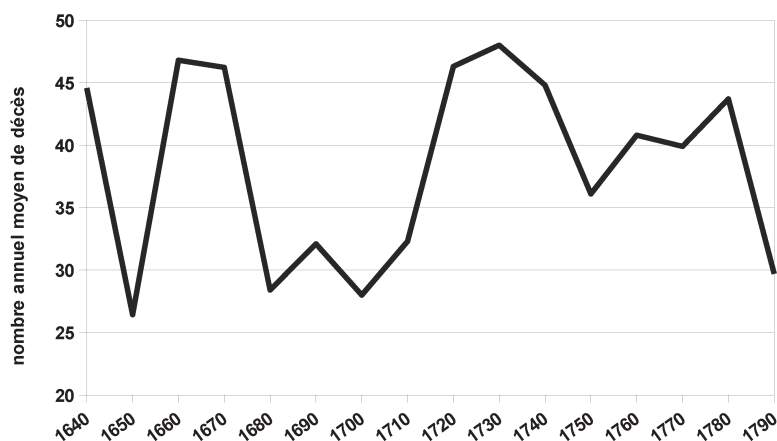


Fig. 15 : Évolution de la moyenne décennale des décès aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Il est évidemment difficile d'en estimer le nombre. La comparaison des données par demi-siècle livre un aperçu partiel du phénomène : on dénombre 1 798 sépultures pour la période 1650-1699, contre 1 994 pour 1700-1749 et 1 902 pour 1750-1799. La différence de près de 200 enregistrements entre le XVII^e et le XVIII^e siècle serait-elle la traduction d'un taux de sous enregistrement qui avoisinerait 10 % ? Un tel taux paraît pourtant inférieur à la réalité : sachant qu'on dénombre 5 908 sépultures entre 1639 et 1799, il expliquerait un sous-enregistrement de quelque 600 sépultures au cours de la période. Resterait encore à l'arrivée un gain de population de 600 ou 700 habitants, ce qui semble excessif. Dupâquier cite des taux de 19 % pour des paroisses du quart nord-ouest de la France entre 1750 et 1779²³. Il se pourrait que le taux à Naveil se soit situé dans cet ordre de grandeur, ce qui ramènerait le gain de population à quelques dizaines d'habitants, en cohérence avec le recensement de 1793.

COMBIEN DE DÉCÈS RECENSÉS ?

Sous le bénéfice des réserves qui précèdent, le nombre annuel moyen des décès reste apparemment stable au cours de la période 1640-1789 : il s'établit à 38 au XVII^e siècle et 39 au XVIII^e siècle. Si on le rapporte au nombre d'habitants, le taux de mortalité à Naveil serait donc inférieur à 38 ‰. La paroisse de Ternay semble proche, avec une moyenne de 19 décès au XVIII^e siècle pour 516 habitants, soit un taux de mortalité global légèrement supérieur à 36 ‰²⁴. Ces taux correspondent à ceux établis par l'INED pour le niveau national entre 1740 et 1789 (de 40,1 ‰ à 35,5 ‰)²⁵.

L'apparente stabilité dissimule pourtant des variations annuelles importantes, même si l'on fait abstraction des crises qui frappent la population de temps à autre. Le nombre annuel des décès varie dans une proportion de 1 à 10. Pour la période 1640-1699 l'écart type est de 21 ; pour la période 1700-1799 il est de 15. Le rythme des décès devient donc moins instable à mesure que le temps s'écoule. Mais ce résultat reflète aussi un enregistrement plus fidèle des événements.

Pour cerner l'évolution du rythme des décès pendant toute la période, il faut comparer les moyennes décennales afin de lisser les données. La courbe ci-après retrace l'évolution de ces moyennes au cours de la période 1640-1799 et montre l'étendue des variations (fig. 15).

La courbe fait apparaître des décennies difficiles (1660, 1730) et d'autres plus clémentes (1650 et surtout la période 1680-1710). On voit également se dessiner des périodes critiques pendant lesquelles la situation reste difficile (1660-1670 et surtout la période 1720-1740). En revanche, on ne peut pas réellement parler d'amélioration entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle. Mais la meilleure tenue des registres peut donner l'illusion d'une relative stabilité alors qu'en réalité les décès diminuaient mais étaient mieux enregistrés.

VARIATION SAISONNIÈRE DES DÉCÈS

L'examen de la variation saisonnière des décès nous laisse entrevoir de quoi mouraient les Naveillois. Pour comparer la mortalité d'un mois sur l'autre il faut ramener tous les mois à une durée uniforme de 30 jours. La conversion des résultats ainsi obtenus permet une interprétation des variations mensuelles et une comparaison entre les périodes. Les courbes qui en résultent pour le XVII^e et le XVIII^e siècle traduisent une

mais aboutit à 18 enterrements ; or le registre en contient 19. Il totalise 9 mariages, alors qu'on en compte 8 dans les pages qui précèdent.

23. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 223.

24. LOISEL (J.-J.), *op. cit.*, BSAV, 1975.

25. BLAYO (Y.), La mortalité en France de 1740 à 1829, *Population*, 30, numéro spécial, novembre 1975, cité par DUPÂQUIER (J.), *op. cit.* (p. 288).

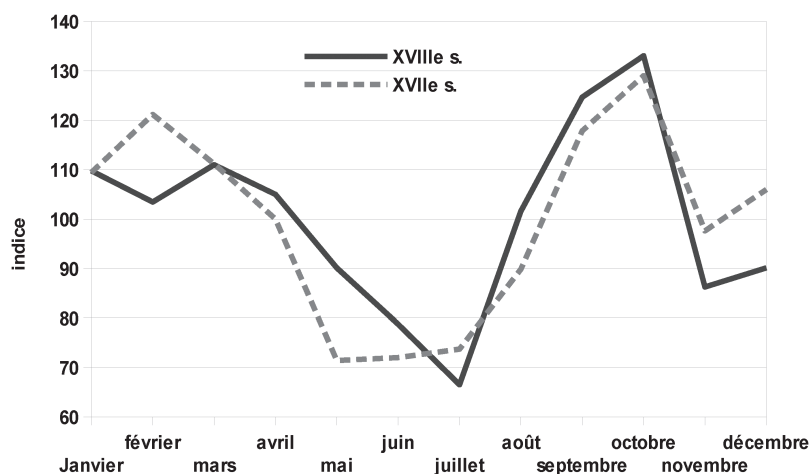


Fig. 16 : Variation saisonnière des décès à Naveil aux XVII^e et XVIII^e siècles.

constance dans la répartition saisonnière des décès (fig. 16).

Les pics se situent vers février et octobre et le creux vers juillet. La situation hivernale n'est pas surprenante compte tenu des conditions de vie à l'époque. La remontée du nombre des décès à partir d'août peut s'expliquer par le développement de maladies dues à la chaleur estivale, notamment la dysenterie qui sévissait en France, à cette période de l'année, dans un grand nombre de paroisses. Cette situation est proche de celle de Ternay où l'on relève également une bipolarisation de la mortalité mais, à Naveil, c'est l'automne qui est plus meurtrier que l'hiver et non l'inverse. À cet égard, Naveil est plus proche de la situation nationale que Ternay²⁶.

ÂGE AU DÉCÈS

L'exploitation des enregistrements pour lesquels l'âge du défunt est connu révèle une forte surmortalité des enfants : 56 % (individus âgés de 15 ans et moins) contre 44 % pour les adultes (individus âgés de plus de 15 ans). Si l'on ajoute aux décès dont l'âge est connu ceux portant la mention «enfant», la surmortalité infantile est encore plus forte : 58 % contre 42 % pour les adultes. Ce pourcentage, pour impressionnant qu'il soit, reste inférieur à la réalité car les décès non enregistrés concernaient en général des enfants²⁷.

Pour la période 1640-1799, la mortalité périnatale (0 à 1 mois) représente près du quart des décès d'enfants (24 %), la mortalité infantile (1 mois à 1 an) près d'un quart également (22 %) et la mortalité juvénile (1 an à 15 ans) plus de la moitié (53 %). Les décès avant l'âge d'un an représentent donc près de la moitié des décès d'enfants. La mortalité périnatale et infantile constitue une véritable hécatombe dont les causes sont

bien connues : modalités d'accouchement et conditions d'hygiène déplorables.

La mortalité des enfants pèse sur la démographie de la paroisse à long terme. À titre indicatif, les décès d'enfants de 1750 à 1799 représentent 25 % du nombre des naissances intervenues pendant cette période. Les chiffres concernant 1750-1799, plus fiables que pour les périodes précédentes, reflètent la situation réelle entre 1640 et 1799 dans son ensemble. Ainsi, sur 10 enfants qui naissaient, 2,5 environ disparaissaient dans l'année de leur naissance.

La répartition des décès d'adultes par tranches d'âge est également intéressante (fig. 17). En l'espace d'un siècle, la tranche «51 ans et plus» augmente tandis que la tranche «16-50 ans» diminue. Les habitants de Naveil meurent donc plus âgés au XVIII^e qu'au XVII^e siècle. Ce gain est dû pour partie à une baisse de la part des 21 à 40 ans mais surtout à une hausse des 71 ans et plus. La longévité est donc en progression sur l'ensemble de la période. La part des «31 à 40 ans» dans le total s'accroît entre 1650-1699 et 1700-1749 avant de redescendre au demi-siècle suivant.

Quelques longévités remarquables (90 ans et plus) apparaissent dans les registres, dont certaines font s'interroger sur la fiabilité des déclarations relatives à l'âge du défunt.

Ainsi, une centenaire (102 ans) est enregistrée en 1708 : Fluvie Motron, décédée le 14 mars, domestique chez François Drouin, pêcheur à Montrieux²⁸. Les parents de la défunte ne sont pas indiqués. Le curé de Naveil, Jacques Gaulard, était en poste depuis 1683. Il avait donc l'habitude de la tenue des registres et son écriture, bien lisible, ne laisse aucune place à l'interprétation. Son âge canonique faisait naître Fluvie Motron vers 1606, c'est-à-dire à une date pour laquelle il n'existe pas de registre paroissial à Naveil, si tant est

26. LOISEL (J.-J.), *op. cit.*, p. 57-58, BSAV, 1975.

27. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 222.

28. A.D. 41. NAVEIL E-DEPOT 158/3 – Registre paroissial. (p. 139/357).

qu'elle soit née dans cette paroisse. On ne peut donc pas vérifier l'exactitude de l'information. On ne trouve par ailleurs à Naveil ni mention d'un mariage la concernant ni naissance d'un enfant dont elle aurait pu être la mère.

Une autre femme, Catherine Rivière, indiquée dans les tableaux comme étant décédée à l'âge respectable de 94 ans en 1743, n'avait en réalité « que » 74 ans à son décès²⁹. Le registre paroissial, moins lisible que dans le cas précédent, ne laisse cependant aucun doute sur l'âge de la défunte. Ce cas invite à la prudence dans les commentaires sur des situations individuelles.

Une troisième femme, Marie Jacquelin, est indiquée dans les tableaux et les registres comme étant décédée à l'âge de 97 ans, en 1671. Comme pour le cas précédent, le registre paroissial est parfaitement clair sur l'âge transcrit par le vicaire qui a enregistré la sépulture : « 97 ans ou environ³⁰ ». Mais, comme pour Fluvie Motron, il est impossible de vérifier l'exactitude de l'information à partir de la date de sa naissance ou d'un mariage quelconque qui confirmerait l'âge de la personne.

ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ

L'évolution de la mortalité au cours de la période 1640-1799 réserve des surprises. On pourrait s'attendre à ce que la mortalité infantile baisse d'un siècle à l'autre or ce n'est pas ce que les chiffres font apparaître (fig. 18).

Cette situation est comparable à celle observée au niveau national : la moitié des nouveaux-nés n'atteignent pas l'âge adulte (50 % à Naveil en moyenne sur la période) et parmi eux la moitié n'atteint même pas l'âge d'un an (c'est aussi le cas à Naveil).

Ensuite, le nombre de décès pour lesquels l'âge n'est pas indiqué chute fortement d'un siècle à l'autre (de 22 % à 4 %). La qualité de la tenue des registres s'améliore donc au fil du temps. Or, la part des décès d'enfants progresse de plus de 10 points (de 45 à 55 %) tandis que celle des adultes progresse de moins de 8 points (de 33 à 40 %). Cela confirme que les défunts d'âge inconnu de la période 1650-1699 étaient surtout des enfants. Ces chiffres confirment également le niveau élevé de la mortalité infantile à Naveil jusqu'à la Révolution.

Ce constat invite à regarder plus précisément la répartition des décès d'enfants par âge (fig. 19).

La comparaison fait ressortir deux évolutions : l'accroissement de la part de la mortalité périnatale (décès présumés liés à l'accouchement) qui passe de 20 à 30 %, la diminution de la part de la mortalité juvénile qui tombe de 58 à 46 % tandis que la part de la mortalité infantile reste pratiquement stable. À Naveil, au XVIII^e siècle, accoucher reste donc une opération à haut risque pour l'enfant alors que la survie des enfants après un an s'améliore (fig. 20).

Âge	1650-1699	%	1700-1749	%	1750-17799	%
16 à 20	61	11	45	6	62	8
21 à 30	87	16	145	18	97	12
31 à 40	107	20	162	21	112	14
41 à 50	94	17	119	15	123	16
51 à 60	94	17	127	16	138	18
61 à 70	63	12	107	14	116	15
71 à 80	33	6	62	8	118	15
81 à 90	5	1	17	2	19	2
Plus de 90	3	1	4	1	0	0
Total	547	100	788	100	785	100
16 à 50		64		60		50
51 à > 90		36		40		50

Fig. 17 : Répartition par âge des décès d'adultes.

En %	1650-1699	1750-1699
Enfants	45,2	55,6
Adultes	32,7	40,1
Âge inconnu	22,1	4,3

Fig. 18 : Répartition des décès entre enfants et adultes.

		1650-1599		1750-1599	
Mortalité	Âge	Nbre	%	Nbre	%
Périnatale	0 à 1 mois	109	20,5	321	30,4
Infantile	1 mois à 1 an	112	21,0	244	23,1
Juvénile	> 1 à 15 ans	312	58,5	492	46,5
Total		533	100	1057	100

Fig. 19 : Répartition des décès d'enfants par âge.



Fig. 20 : L'accouchement, Tables anatomiques de l'art des accouchements, 1775 (cl. Gélis).

La proportion de femmes dans les décès de 20 à 40 ans tend à conforter cette impression *a priori* mais est-elle le reflet d'une réalité (fig. 21) ? Si la seconde moitié du XVII^e siècle montre encore une prépondérance des femmes dans les décès de cette tranche d'âge

29. A.D. 41. NAVEIL – 4 E 158/1 – Registre paroissial. (p. 193/364).

30. A.D. 41. NAVEIL – E-DEPOT 158/2 – Registre paroissial. (p. 121/365).

	1650-1699		1750-1799	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Décès femmes	108	53,5	105	47,1
Décès hommes	94	46,5	118	52,9
Total décès connus	202	100	223	100

Fig. 21 : Répartition des décès de 20 à 40 ans par sexe.

(53 %), à la seconde moitié du XVIII^e la mortalité féminine tombe à 47 %. Or, cette diminution résulte, au moins en partie, d'une diminution de la part des femmes dans la population. En effet, comme on l'a vu précédemment, la proportion de filles dans le total des naissances passe de 51,2 % à 48,8 % dans l'intervalle.

Corrélations baptêmes, mariages et sépultures

ÉVOLUTION COMPARÉE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET DÉCÈS

L'évolution des mariages, des baptêmes et des sépultures constitue un indicateur des conditions de vie des Naveillois sous l'Ancien Régime. Lorsque les mariages et les baptêmes sont à leur maximum et les sépultures à leur minimum on peut en déduire que la période était faste pour les habitants alors qu'une inversion des courbes traduit l'arrivée des difficultés.

Après avoir converti les données en indices (mariés base 100 = 25, baptêmes = 46 et sépultures = 38) afin de disposer de moyennes décennales en base 100 susceptibles d'être rapprochées, on peut tracer la courbe d'évolution des trois séries de données (fig. 22).

Lorsque les courbes des mariés et des baptêmes sont au-dessus de la valeur 100 et celle des sépultures

au-dessous on peut considérer que c'était une bonne période pour les habitants (ex : 1700 ou 1750). En revanche, lorsque la courbe des sépultures est au-dessus de 100 et l'une des deux autres au-dessous, *a fortiori* les deux, on peut considérer que la période était néfaste pour les habitants (ex. : 1770). L'effondrement des trois indicateurs traduit une dépression démographique (1650, 1680...).

NAISSANCES PAR RAPPORT AUX MARIAGES

On considère que la conception a eu lieu neuf mois avant le baptême inscrit dans les registres et on retrace les données en conséquence. Lorsqu'on rapproche les courbes indiciaires des conceptions et des mariages le constat est évident (fig. 23) : la courbe des conceptions est plate en comparaison de celle des mariages, signe qu'il n'existe pas de corrélation entre les deux événements. En particulier le pic des mariages de juillet n'induit aucun accroissement des conceptions.

Quel que soit le siècle examiné, le constat est identique. Il faut en déduire ou bien que les mariés ne conçoivent pas dans le prolongement immédiat de leur mariage ou bien que les conceptions au sein des couples déjà mariés pèsent plus lourd dans les statistiques que celles des nouveaux couples, au point d'effacer le poids de ces derniers dans l'ensemble. Les données utilisées pour cette étude ne permettent pas de trancher cette question que seule une approche par les familles permettrait d'élucider.

NAISSANCES PAR RAPPORT AUX DÉCÈS

Le rapprochement des courbes des baptêmes et des sépultures permet de mettre en évidence les gains ou les pertes démographiques (fig. 24, 25 et 26).

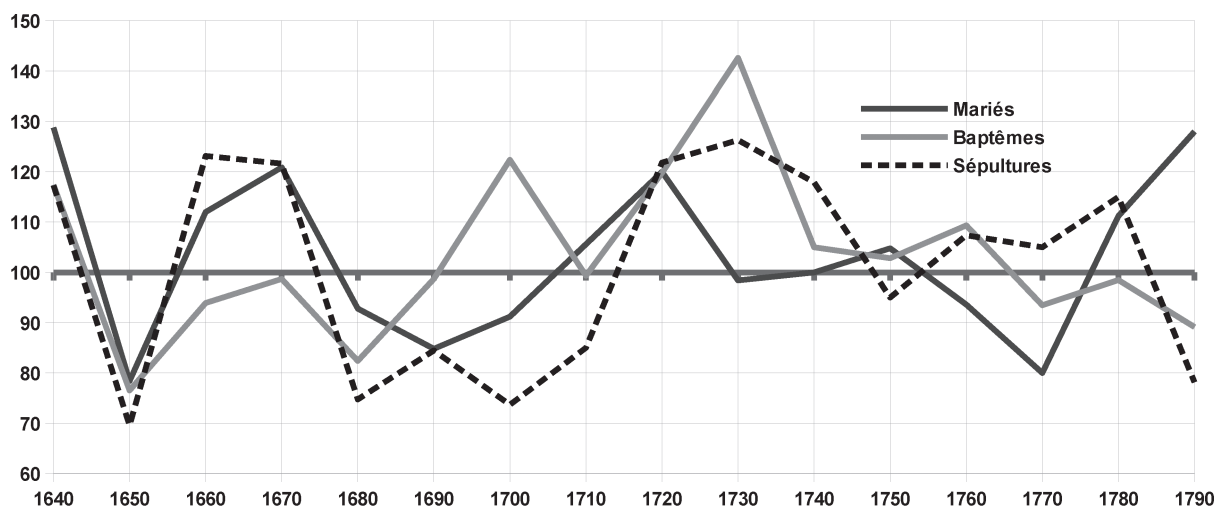


Fig. 22 : Évolution indiciaire des baptêmes, mariages et sépultures.

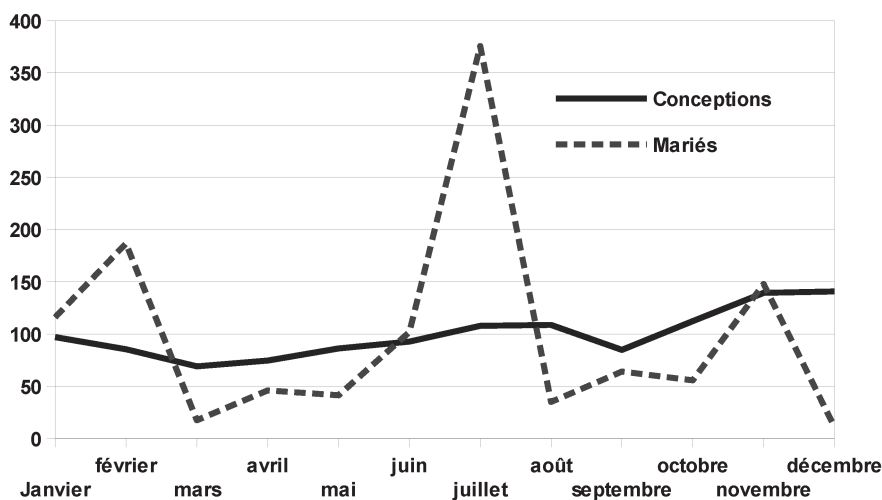


Fig. 23 : Relation entre mariages et conceptions au XVII^e siècle.

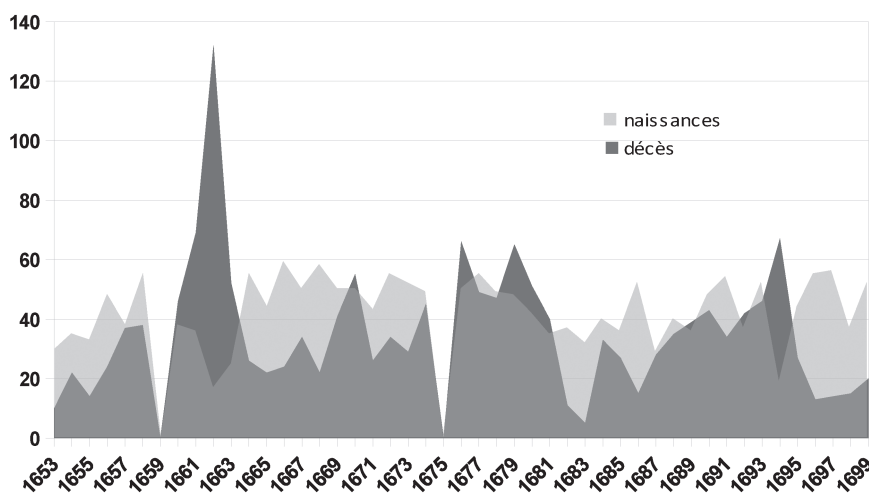


Fig. 24 : Solde des naissances par rapport aux décès 1650-1699.

Le graphique concernant la seconde moitié du XVII^e siècle doit être considéré avec prudence car on sait combien le sous-enregistrement des décès est important au cours de cette période. Les zones en bleu, qui représentent les soldes positifs de naissances, sont donc en réalité moindres. Les creux de 1659 et 1675 correspondent aux années dont les données lacunaires ont été neutralisées. Sous le bénéfice des réserves qui précèdent on voit néanmoins apparaître des pics de déficit des naissances (zones rouges du graphique) par rapport aux décès, notamment autour des années 1662 (- 115³¹) et 1694 (- 48) qui correspondent chacune à une crise démographique.

Durant la première moitié du XVIII^e siècle, l'enregistrement des décès devient plus exhaustif. On pourrait

donc s'attendre à un solde négatif important par rapport aux naissances. Or, ce n'est pas le cas, ce qui montre que les naissances ont augmenté en proportion. La comparaison des deux courbes ci-dessus (1650-1699 et 1700-1749) confirme cette conclusion. Du coup, le déficit des naissances par rapport aux décès n'apparaît plus que par petites zones correspondant principalement aux années 1719 (- 10), 1729 (- 19) et 1746 (10).

La seconde moitié du XVIII^e siècle est intéressante car l'enregistrement des décès est stabilisé et globalement fiable. Les zones rouges traduisent donc un déficit réel des naissances. Les années critiques sont 1759 (- 20), 1760 (- 12), 1772 (- 9), 1773 (- 20), 1779 (- 19), 1780 (- 20), 1781 (- 23), 1785 (- 10) et 1792 (- 8). Ces résultats sont dus davantage à une élévation de la mortalité qu'à une baisse de la natalité. Ils montrent qu'à l'approche de la Révolution les conditions de vie des Naveillois restaient difficiles.

31. Le solde négatif réel était sans doute encore plus élevé si l'on en juge par les écarts d'écriture entre les registres.

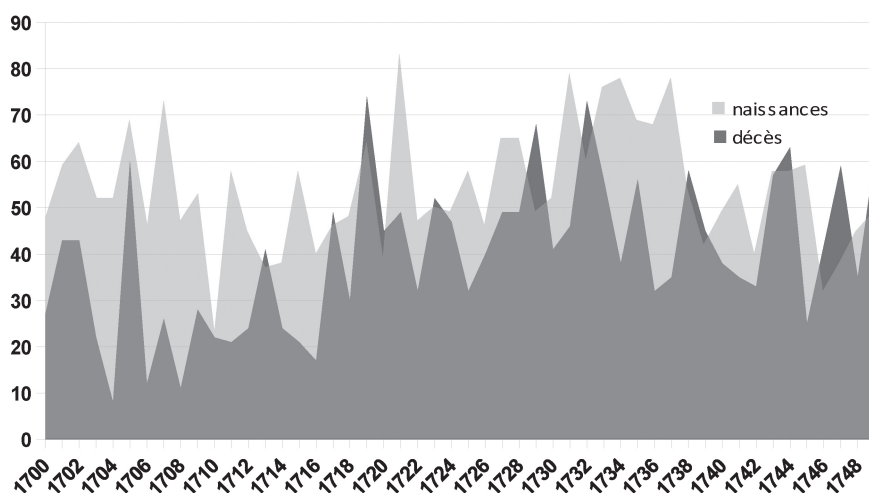


Fig. 25 : Solde des naissances par rapport aux décès 1700-1749.

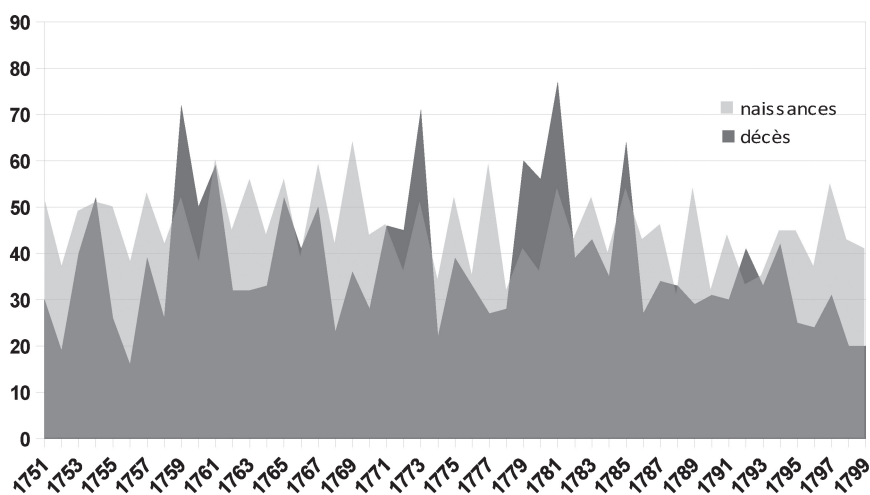


Fig. 26 : Solde des naissances par rapport aux décès 1750-1799.

Conclusion

Le premier constat qui s'impose est la grande variabilité du nombre des baptêmes, mariages et sépultures d'une année à l'autre, traduisant une étroite dépendance de la population, à caractère rural, par rapport à son environnement (niveau des récoltes, épidémies et accidents climatiques). Ces irrégularités, ajoutées à la difficulté de dénombrer les habitants avec précision, font qu'on peut difficilement parler d'accroissement de population dans l'intervalle. L'accroissement léger observé entre 1709 et 1793 n'est pas significatif et dissimule peut-être un rattrapage après les crises démographiques, comme on le verra dans un article ultérieur.

Le deuxième constat est le sous enregistrement des décès, dans une proportion importante, difficile à estimer mais de l'ordre de plusieurs centaines par siècle

(entre 10 et 20 % ?), déficit qui doit être conservé à l'esprit lorsqu'on examine les corrélations entre données.

Le troisième constat est celui d'une mortalité infantile catastrophique, comparable à celle du royaume dans son ensemble, mais dont les effets individuels ont, à coup sûr, marqué les paroissiens qui la subissaient.

Ces caractères ne font pas de la paroisse de Naveil une singularité dans le contexte vendômois, dont elle épouse les grandes lignes de l'évolution démographique, particulièrement celle des paroisses de la vallée viticole. Naveil, parmi les paroisses peuplées de cette vallée, a bien traversé les difficiles XVII^e et XVIII^e siècles – ce dernier n'étant sans doute pas le grand siècle pour les paroissiens, comme on le verra en étudiant les crises démographiques, parfois violentes, auxquelles ils ont été confrontés.